

« Le concept d'empowerment s'est diffusé tardivement en France »

Entretien avec

Marie-Hélène Bacqué,

sociologue, professeure d'études urbaines
à l'université Paris Ouest – Nanterre
La Défense.

La Santé en action : Quelle est l'origine du concept d'empowerment ?

Marie-Hélène Bacqué : Ce n'est justement pas un concept au départ mais une notion venant des mouvements sociaux, qui a ensuite été théorisée. Elle émerge au début des années 1970, notamment aux États-Unis quand des femmes s'organisent contre les violences domestiques et pour sortir d'une position de victime. Ces groupes de femmes avaient une dimension politique, car il s'agissait non seulement de retrouver confiance et estime de soi, mais aussi de discuter collectivement des formes structurelles d'inégalités qu'elles affrontaient – inégalités sociales, raciales, domination masculine – et de la façon de les combattre. Ensuite, cette notion a été reprise par des travailleuses sociales qui ont réinterrogé leur rôle auprès de groupes marginalisés ou minoritaires et qui ont privilégié des formes de travail social communautaire, s'appuyant sur des collectifs,

dans une perspective d'émancipation et non plus d'encadrement. Cela a conduit à transformer le rôle des travailleurs sociaux qui sont devenus des appuis, des ressources, des passeurs ; mais en se diffusant, la notion a perdu de sa radicalité.

Dans les années 1980, la notion d'empowerment a été mobilisée par les grandes institutions internationales : l'Organisation des Nations unies (ONU), la Banque mondiale..., pour promouvoir des formes de développement comme le micro-crédit, s'appuyant sur les collectifs locaux de femmes. Toutefois, l'empowerment de ces femmes – qui passait par une critique du développement exogène des pays du tiers-monde et de ce que l'on qualifiait de « modernisation » – a été vidé de son contenu.

S. A. : Que recouvre aujourd'hui le terme empowerment en France ?

M.-H. B. : L'empowerment articule deux dimensions : celle du pouvoir, qui constitue la racine du mot, et celle du processus d'apprentissage pour y accéder. Ce processus est à la fois individuel, collectif et politique. Il implique une démarche d'autoréalisation et d'émancipation des individus, de reconnaissance des groupes ou des communautés et de transformation sociale. Aujourd'hui, dans les politiques sociales, on parle davantage de responsabilisation que d'émancipation, et la dimension du pouvoir est occultée.

La notion ne s'est diffusée que tardivement en France, dans les années 2000, au sein des collectifs de professionnels du travail social et des acteurs de la politique de la ville, en réaction à ces logiques de

responsabilisation et à la prévalence des approches individuelles. Il y avait cependant eu auparavant des expériences qui renvoyaient à cette notion, même si elles n'en portaient pas le nom. Je pense au mouvement de la psychiatrie ouverte qui milite pour replacer les malades dans leur lieu de vie, avec l'appui de la collectivité pour les aider à s'y maintenir. Les universités populaires sont un autre exemple ; créées en 1972 par l'association ATD Quart Monde, elles rassemblent des gens vivant en grande pauvreté et d'autres citoyens qui s'engagent à leurs côtés.

S. A. : Pourquoi la notion d'empowerment rencontre-t-elle des difficultés à s'enraciner en France ?

M.-H. B. : Notre pays reste un État centralisé où les formes d'actions collectives sont peu reconnues. Les politiques publiques sont globalement conçues sans les citoyens. Les parents ont peu accès à l'école pour participer à l'éducation scolaire ; dans le domaine de la santé, le rapport des patients aux professionnels médicaux est hiérarchisé ; en matière d'urbanisme, les citoyens disposent de peu d'outils d'intervention, on décide pour eux, pour leur bien et au nom de la technique ou d'un intérêt général élaboré dans les hautes sphères. Les politiques publiques et les pratiques qui en découlent s'inscrivent davantage dans une logique d'encadrement social que d'empowerment. Les pratiques du travail social, centrées sur l'accompagnement individuel, en sont un exemple éclairant ; de plus en plus, il est avant tout demandé aux professionnels de rendre des

L'ESSENTIEL

➤ C'est aux États-Unis et en Inde qu'a émergé la notion d'empowerment, quand les femmes se sont organisées contre les violences domestiques.

➤ Ce terme ne s'est diffusé que tardivement en France dans les années 2000, au sein du travail social et de la politique de la ville, dans un contexte où les formes d'actions collectives sont peu reconnues, comme l'analyse Marie-Hélène Bacqué.

comptes chiffrés : combien de cas suivis ? Combien d'aides attribuées ? Etc. Tous ces éléments expliquent les freins au développement de démarches d'*empowerment* qui, quand elles existent, sont souvent entendues dans le sens individuel le plus restrictif.

S. A. : Quelles ont été les mesures mises en œuvre suite au rapport^[1] que vous avez remis au gouvernement en 2013 ?

M.-H. B. : Rien ou pas grand chose n'a été retenu des trente mesures discutées lors d'une conférence qui a rassemblé plus d'une centaine de militants et de responsables associatifs. Nous proposons entre autres la création d'un fonds d'initiative citoyenne, représentant 5 % du financement de la démocratie représentative, pour favoriser les initiatives contribuant au débat public, à la démocratie, à la coconstruction des politiques publiques. Cette proposition a ensuite été discutée lors d'une conférence de consensus et reprise par de grandes associations comme le Secours catholique ou la Fondation Abbé-Pierre. Pour le moment, elle n'est pas entendue par le gouvernement.

L'amélioration de la vie dans les quartiers populaires est une question de moyens et aussi de méthodes des politiques publiques qui ne peuvent se décider et être conduites sans les principaux concernés : les habitants. Or le personnel politique, majoritairement issu des classes supérieures, considère souvent que les habitants ne sont pas en capacité d'agir sur leur avenir. Il y a aussi une crainte des élus locaux de voir émerger des contre-pouvoirs contestataires. Pourtant, le débat conflictuel est bon pour la démocratie. Ce qui s'est passé à Notre-Dame-des-Landes, après l'abandon de la construction de l'aéroport, est également parlant : les projets collectifs proposés par les zadistes sont refusés, parce que les demandes déposées en préfecture doivent être portées par un individu. Or il y avait sur cette zone à défendre (ZAD) des dynamiques d'*empowerment* qui ont débouché sur des projets et de formes de gestion collective.



© Dedans, Delors

S. A. : Qu'est-ce qui pourrait favoriser le développement de l'*empowerment* dans notre pays ?

M.-H. B. : Il faudrait que les politiques publiques s'appuient sur les initiatives collectives, au lieu d'essayer de les chapeauter en permanence dans une logique de contrôle social. Des expériences existent, qui sont très intéressantes. Dans les quartiers populaires, la solidarité et l'initiative se déploient sous diverses formes : épiceries sociales, collectifs de parents, aides aux devoirs, mobilisations autour des enjeux de rénovation, collectifs contre la discrimination. Cependant, pour être financées, ces initiatives doivent passer par le filtre des appels d'offres et de la mise en concurrence.

La formation des professionnels est un autre point essentiel. Il serait souhaitable qu'ils soient « coformés » avec des citoyens ; ceci leur permettrait de faire évoluer leurs modes d'intervention.

On pourrait également imaginer la création d'espaces publics de débat sur la santé, sur l'école, etc. L'exemple des cliniques communautaires au Québec pourrait être source d'inspiration : créées par des professionnels et des gens du quartier, elles font de

la santé un enjeu collectif local et plus seulement une question individuelle ; c'est le conseil d'administration qui décide des orientations et des thèmes à travailler pour mettre en œuvre des démarches de prévention. Il en est de même des tables de quartier qui réunissent les acteurs communautaires dans une démarche de coconstruction, et aussi de mobilisation et de contestation si nécessaire. ■

Propos recueillis par Nathalie Quéruel, journaliste.

Pour en savoir plus

● Bacqué M.-H., Biewener C. *L'Empowerment, une pratique émancipatrice*. Paris : La Découverte, coll. Politique et sociétés, 2013 : 175 p.

RÉFÉRENCE BIBLIOGRAPHIQUE

[1] Bacqué M.-H., Mechmache M. *Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*. [Rapport remis au ministre délégué à la Ville] Paris : éditions du CGET, coll. Recherches, 2013, hors-série, 144 p. En ligne : http://www.ville.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_participation_habitants_web_141107.pdf